



DELIBERATION N°52/MJI/2020 DU 29 AOUT 2020 PORTANT RECOMPENSES AUX LAUREATS SCOLAIRES DE L'ANNEE 2019/2020

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présent : 20

De votant : 22

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 01/09/2020 et que la convocation du conseil avait été faite le *22/08/2020*

Présents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, MDALLAH ANLAMATI, AHAMADA COMBO SAID VALDO, ALI BACARI CHARAFINA, MADI-MARI DAROUECHI, SOILHI ANSUMATI, SOUFFOU ABDALLAH, ALIDINA ASSANI, ADAM TOILIHATI, ABDALLAH MAMALI, HEDJA KOURAICHIA, SOUFFOU ZAIN-YA, BOURA MCOLO VITA, BACOILI OITAHA, SAID MADI ZAINA, BOINA KAISSANI, SIAKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, VITA SOIDIKI, MADI-ISLAME SAFINATI

Absents : MROIVILI CAMINA, AHMED SAID, MADI MOITSOUMOU, MBAE LADHATI, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSANI

Absents et représentés : NOUDJOUR MADI ASSANI, SAINDOU MOHAMADI

Pouvoir a été donné :

- Par Monsieur NOUDJOUR MADI ASSANI à Madame HEDJA KOURAICHIA
- Par Monsieur SAINDOU MOHAMADI à Monsieur SOUFFOU ABDALLAH

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **Monsieur BOURRA M'COLO Vita** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire informe le Conseil municipal que depuis quelques années la commune s'engage fortement dans la politique éducative, de soutien et d'encouragement des lycéens et étudiants de la commune par le biais de l'octroi des récompenses aux lauréats du baccalauréat et de divers diplômes universitaires

Les récompenses sont attribuées en natures, notamment des ordinateurs portables, des tablettes, des clés USB..... pour les diplômés cités ci-avant. Cette récompense s'organise autour d'une cérémonie organisée par la municipalité au terme de chaque fin d'année scolaire.

DEPARTEMENT DE MAYOTTE



Commune de M'TSANGAMOUJI

Cette année une commande d'ordinateurs pour une valeur de 34 500 a été réalisée auprès de l'entreprise LRG SYSTEMS, Lot 18 - ZI Nel / Kaweni 97600 MAMOUDZOU.

Considérant que l'octroi de ces récompenses revêt un intérêt public en vue de l'éducation des jeunes, il est donc demandé au de délibérer afin d'approuver les dépenses réalisées cette année 2020 dans ce cadre

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE

DECIDE

1) D'approuver les dépenses réalisées cette année 2020 dans le cadre de la remise de 34 500 € des récompenses pour un montant de 34 500 € au profit de l'entreprise LRG SYSTEMS, Lot 18 - ZI Nel / Kaweni 97600 MAMOUDZOU

2) D'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie que le compte rendu de séance sera affiché à la Mairie.

Fait et délibéré, le 29 août 2020

Le Maire

IBRAHIMA SAID MAANRIFA

IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Fait et délibéré, le 29 août 2020

Pour extrait conforme

Le Maire

IBRAHIMA SAID MAANRIFA